

Réouverture totale des déchèteries à compter du 15 juin pour les particuliers et professionnels

Depuis le 4 mai dernier, la Métropole Européenne de Lille (MEL) organise, avec ses prestataires, la réouverture progressive pour les particuliers des déchèteries métropolitaines, des déchèteries mobiles et de la collecte des encombrants sur rendez-vous. A partir de ce lundi 15 juin, les 13 déchèteries métropolitaines reprennent une activité normale et accueilleront à nouveau les professionnels et les communes, dans le respect des règles sanitaires. Tous les types de déchets seront acceptés, sans limitation de volume. En outre, la règle de limitation d'accès par plaque d'immatriculation est supprimée.

Tous les déchets acceptés

A partir du 15 juin, tous les types de déchets seront désormais autorisés, sans limitation de volume pour les particuliers (sauf pour les produits chimiques des ménages dont les solvants et les pots de peinture ainsi que l'amiante). Ainsi, il sera possible d'apporter à nouveau :

- plâtre
- amiante
- bouteilles de gaz
- huiles minérales/végétales
- métaux
- papiers
- textiles
- bennes compost

Recommandations pour accéder aux déchèteries :

- Le port du masque est recommandé ;
- Le pass déchèterie est à présenter (sauf à Annœullin, justificatif de domicile) ;
- Les horaires d'ouverture restent adaptés, afin d'assurer quotidiennement le nettoyage et la désinfection des déchèteries à la fermeture des sites.*

*Pour rappel, les déchèteries de Halluin, Roubaix, La Chapelle d'Armentières, La Madeleine, Lille-Borda, Lille Alsace, Marquillies, Mons-en-Barœul, Quesnoy-sur-Deûle, Seclin et Tourcoing seront ouvertes pour les particuliers et pour les professionnels aux horaires suivants :

- le lundi de 9h à 18h
- du mardi au samedi de 7h30 à 18h
- le dimanche de 8h à 13h

Pour la déchèterie de Fromelles :

- du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h
- Fermée le dimanche

Pour la déchèterie d'Annœullin :

- du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h00 à 18h45
- le dimanche de 9h à 11h45

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. En cette période de crise sanitaire, elle apporte également son soutien à l'ensemble des professionnels en première ligne (remboursement de leurs abonnements ilévia, livraison de plateaux repas et achat de masques pour le personnel soignant...) et aux entreprises touchées via des mesures exceptionnelles.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropolelille

Contact presse

Emilie Green-Leduc
eleduc@lillemetropole.fr
03 20 21 26 60

Charlotte Roussel
croussel@lillemetropole.fr
03 20 21 67 82